

Dimanche 02 février 2014

9h30 Ouverture du secrétariat et de la chambre d'appel.
Wissembourg gymnase du Lycée Stanislas.

Horaires	courses	catégories	boucles	distances
10h45	1	Vétérans Masculins	1 rouge + 1 verte + 3 bleue	9450m
11h35	2	Cadettes	1 rouge + 1 bleue	3050 m
12h00	3	Cadets	1 verte + 1 bleue	4050 m
12h25	4	Juniors Féminines	1 verte + 1 bleue	4050 m
12h45	5	Juniors Masculins	1 jaune + 2 verte	5100 m
13h10	6	Benjamines	1 bleue	2150 m
13h25	7	Benjamins	1 bleue	2150 m
13h40	8	Minimes Filles	1 rouge + 1 bleue	3050 m
14h00	9	Minimes Garçons	1jaune + 1 bleue	3550 m
14h20	10	Cross court Féminins ES / SE / VE	1 rouge + 1 bleue	3050 m
14h40	11	Cross court Masculins ES / SE / VE	1 verte + 1 bleue	4050 m
15h00	12	Cross long Féminins ES / SE / VE	2 verte + 1 bleue	5950 m
15h40	13	Cross long Masculins ES / SE	2verte + 3 bleue	10450 m



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

LIGUE RÉGIONALE D'ALSACE D'ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS D'ALSACE DE CROSS-COUNTRY 2014

BE-MI-CA-JU-ES-SE-VE

Le DIMANCHE 02 FEVRIER 2014 à WISSEMBOURG, Gymnase du Lycée Stanislas

REGLEMENTS TECHNIQUES

Ces Championnats, ouverts uniquement aux athlètes régulièrement licenciés « compétition » qui remplissent les conditions techniques de participation. Ils sont organisés dans le respect des Règlements des compétitions nationales 2014 de la CNCHS.

Les athlètes BE, MI, CA ou JU ne sont pas autorisés à participer à une course d'une autre catégorie que la leur. La participation d'un même athlète et dans la même journée au cross long et au cross court est interdite.

TITRES DECERNES

TITRE INDIVIDUEL Le titre de Champion d'Alsace individuel 2014 est décerné, dans toutes les courses, au premier athlète de chaque catégorie (de nationalité française à partir de la catégorie ES), sauf dans les cross courts masculin et féminin où il n'y aura qu'un seul titre.

CLASSEMENT INDIVIDUEL Un classement individuel est établi pour chaque course. Pour les courses comportant plusieurs catégories, le classement par catégorie figurera également sur les résultats.

TITRE PAR EQUIPE Le titre de Champion d'Alsace par équipe est décerné, dans toutes les courses, au club totalisant le moins de points par addition des places à l'arrivée de ses 4 meilleurs athlètes (sous réserve du respect des règlements techniques de la FFA concernant la participation des athlètes mutés et étrangers ne respectant pas les critères d'ancienneté définis à l'article 3.3.1 des Règlements généraux (1 par équipe pour toutes les catégories).

CLASSEMENT PAR EQUIPE Un classement par équipes sera établi pour chaque course. Le nombre d'athlètes retenu pour le classement d'une équipe est de 4 pour toutes les catégories. Le classement par équipes sera effectué en tenant compte de la place occupée à l'arrivée sans aucune défalcation.

Un club sera classé chaque fois que 4 de ses représentants auront franchi la ligne d'arrivée. Une seconde équipe pourra, éventuellement, être classée, mais le décompte ne commencera qu'après le passage de 2 autres athlètes.

TITRES DECERNES

Benjamins	individuel et par équipe	M et F
Minimes	individuel et par équipe	M et F
Cadets	individuel et par équipe	M et F
Juniors	individuel et par équipe	M et F
Espoirs cross long	individuel	M et F
Seniors cross long	individuel et par équipe	M et F
Vétérans Masculins	individuel et par équipe	M
Vétéranses cross long	individuel	F
Cross court TC	individuel et par équipe	M et F

ENGAGEMENT POUR LES CHAMPIONNATS D'ALSACE

Les athlètes qui auront participé aux Championnats du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin de Cross-country qui se dérouleront le 19 janvier 2014, seront proposés à l'engagement dès que possible après cette date sur le site de la Ligue <http://liguealsace.athle.com/>, dans la rubrique « Engagés ». La compétition comportant un classement par équipes sera traitée par clubs-maître. Il appartiendra donc aux clubs de confirmer la participation des athlètes et éventuellement d'ajouter d'autres athlètes suivant la procédure indiquée. **LES ENGAGEMENTS SERONT CLOS le MERCREDI 29 JANVIER à 24h00.** Aucune inscription ne sera acceptée après cette échéance afin de permettre la préparation des dossards et autres dossiers.

Engagement exceptionnel sur place : 5€ (par engagement payable sur place) (Circulaire financière 2012 adoptée par le Comité directeur du 31/05/2012) sur **présentation de la licence compétition** (ou attestation issue de SIFFA) ou **accord express du secrétariat**

Les **engagements exceptionnels sur place** ou les **modifications d'engagement** doivent être déposés à la chambre d'appel **45'** avant l'épreuve concernée.

QUALIFICATION POUR LA DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS DU 16 FEVRIER 2014 A SAINT-NABORD/LOR

Equipes	VEM	Elite M	CC.M	JUM	CAM	Elite F	CC.F	JUF	CAF
	7	5	6	4	4	6	5	3	3

Une seule équipe par club sera retenue pour la Demi-finale des championnats de France

Individuels Dans chaque course (sauf course des ESF-SEF-VEF) les 20 premiers arrivants ne faisant pas partie des équipes qualifiées seront retenus à condition de terminer dans les trois premiers quarts des arrivants

Pour la course ESF-SEF-VEF, les 40 premières (toutes catégories confondues) seront qualifiées à condition de terminer dans les trois premiers quarts des arrivantes.

Les qualifications individuelles sont nominatives. Un club ayant 4 athlètes qualifiés à titre individuel dans une même course (et respectant la limitation du nombre de mutés et d'étrangers) pourra participer aux championnats par équipes.

La liste des équipes et des individuels qualifiés pour la Demi-finale sera publiée sur le site Internet de la Ligue sans possibilité de modification. Un message sera adressé aux clubs ayant des athlètes qualifiés avec les modalités de confirmation et modification.

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES POUR LA DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les demandes de qualifications exceptionnelles individuelles ou par équipe sont à transmettre à la ligue le plus rapidement possible. La qualification définitive sera prononcée par les CTS/CSO/CRCHS.

PARCOURS ET LOCALISATION DES INFRASTRUCTURES

Le cross a lieu à côté du Gymnase du Lycée Stanislas

Localisation des infrastructures et plan du parcours ci-joint.

DOSSARDS

Le retrait des dossards est à faire par **UN responsable** de chaque club à la Chambre d'appel située dans le
Les épingles ne sont pas fournies.

INFIRMERIE

Dans un local du bloc vestiaire annexe. Poste de secours mobile Croix blanche sur la zone arrivée.

RESULTATS

Ils seront affichés dès que possible sur les panneaux à proximité du secrétariat

PARKINGS

Les parkings en face du Gymnase.

VESTIAIRES

Dans le Gymnase du stade du Lycée Stanislas

RESTAURATION ET BUVETTE

Dans la salle 2 du Gymnase du Lycée Stanislas

La CSO Régionale et la CRCHS